

# La Sidra

## DE LA SEMAINE



BETH LOUBAVITCH  
ILE-DE-FRANCE

### VAÉRA

Adapté d'un discours du Rabbi de Loubavitch

*D.ieu Se révèle à Moché et lui promet de sortir les Enfants d'Israël d'Égypte, de les délivrer de leur esclavage, de les sauver et d'en faire Son peuple élu au Mont Sinaï. Il les conduira ensuite vers la terre qu'Il a promise aux Patriarches en héritage éternel.*

*Moché et Aharon se présentent à de multiples reprises pour demander au Pharaon, au nom de D.ieu : « Laisse partir Mon peuple pour qu'ils Me servent dans le désert ». Pharaon refuse. Le bâton d'Aharon se transforme en serpent, redevient bâton et avale les bâtons magiques des sorciers égyptiens. D.ieu envoie alors une série de plaies contre les Égyptiens.*

*Les eaux du Nil se transforment en sang, des armées de grenouilles envahissent la terre, la vermine infecte tous les hommes et les animaux. Des hordes de bêtes sauvages déferlent sur les villes, la peste tue les animaux domestiques, des ulcères douloureux affectent les Égyptiens. Pour la septième plaie, D.ieu combine le feu et la glace qui descendent sur terre en une grêle dévastatrice. Et pourtant « le cœur de Pharaon s'endurcit et il ne libère pas les Enfants d'Israël.*

La Paracha Vaéra décrit les sept premières des Dix Plaies, les cataclysmes que D.ieu produit pour montrer aux Juifs, aux Égyptiens et au monde entier que Lui seul est le Maître de la création et de toutes ses forces. Dans ce contexte, le terme « Vaéra » (« et J'apparus ») s'applique également à tout le contenu de la Paracha : D.ieu « sort de Sa cachette », pour ainsi dire, et manifeste Sa force surnaturelle, miraculeuse, aux yeux de toute l'humanité.

Néanmoins, rappelons que les mots qui ouvrent cette Paracha font partie de la réponse à la question accusatrice que Moché avait posée à la fin de la Paracha précédente : « Ô D.ieu, pourquoi as-Tu maltraité ce peuple ? ». Bien que, dans une perspective plus large, Moché ne questionnât pas la justice de D.ieu par ses paroles, il n'en reste pas moins que dans le contexte littéral, il Lui pose cette question. Ainsi, les mots qui ouvrent la Paracha constituent-ils la réprimande qu'adresse D.ieu à Moché. D.ieu reproche à Moché de mettre en question Sa justice. C'est intéressant, mais cela doit également être pertinent sinon la Torah n'aurait pas relevé un incident qui semble constituer un certain dénigrement de l'attitude de Moché.

Nous pouvons tirer un enseignement de ces faits en

Suite en page 2

### Edito

#### Un monde en désordre ?

Sans doute vivons-nous un temps particulier. Lorsque nous regardons autour de nous, nous sommes bien souvent pris d'un sentiment de vertige, comme si les choses auxquelles nous sommes quotidiennement confrontés nous donnaient une impression nouvelle de déséquilibre. D'une certaine manière, tout se passe comme si le monde n'avait plus tout à fait la stabilité qu'il assurait jusqu'ici mais que nous étions entrés dans une phase de désordre généralisé, qui deviendrait alors le cadre de la vie de tous. Le débat entre l'ordre et le désordre est certainement l'un des plus complexes qui soit. Où est la valeur positive à rechercher, dans le premier ou dans le second ? Et, avant même de réfléchir à cela, qu'appelle-t-on ordre et que qualifie-t-on de désordre ? Y en a-t-il véritablement une définition objective ? Tout ordre en formation n'est-il pas lui-même désordre, et tout désordre en consolidation, une forme d'ordre ? Pourtant, force est de constater qu'une certaine harmonie coutumière semble s'être peu à peu effacée. Toute insatisfaisante ait-elle été, elle avait produit un monde plus serein, bouleversé à présent par une multiplication nouvelle de conflits meurtriers, et par une violence déchaînée au cœur même de nos sociétés qui pensaient l'avoir maîtrisée. La question en prend un nouvel accent. Que comprendre, que rechercher et que vivre ? Comme un lancinant triptyque, l'interrogation se soulève naturellement en chacun.

Il est bon alors de se souvenir de l'enseignement des Sages : D.ieu créa le monde « pour y établir de façon stable », c'est-à-dire pour que l'homme y trouve le lieu de son développement et de son progrès, individuellement et collectivement. Avec un tel objectif, la Torah a donné une vision des choses. Toute société humaine doit, bien sûr, tendre vers la paix et la justice. Mais également tout homme doit faire siens de tels buts et œuvrer concrètement, et d'abord en lui-même, pour leur réalisation. Reste à déterminer comment aller vers l'harmonie rêvée, comment écarter la tentation d'un désordre destructeur pour parvenir à un ordre garant de la liberté et du bonheur de chacun, et comme tel, accepté par tous.

Et si l'on se prenait à se soucier d'abord de l'autre. Le célèbre principe d'amour du prochain nous conduit à cette attitude. Se préoccuper de son prochain, autant de ses besoins que de ses désirs ou de son ressenti, c'est aussi s'oublier un peu soi-même. C'est finalement faire du monde, non un lieu de tensions opposées mais un espace de construction commune. Si l'autre passe avant soi dans l'esprit de chacun, l'harmonie remplace nécessairement la concurrence. Tout cela peut ne pas être qu'un beau rêve. Le Créateur a donné à l'homme un merveilleux pouvoir : celui de bâtir la réalité qu'il désire par son effort, sa conviction... et sa sagesse. C'est aujourd'hui que demain commence : à nous d'agir.

par 'Haïm Chnéor Nisenbaum

#### ÎLE-DE-FRANCE

Entrée : 16h 58  
Sortie : 18h 11

Bordeaux 17.24  
Deauville 17.05  
Grenoble 16.58  
Lille 16.48

Lyon 17.00  
Marseille 17.06  
Montpellier 17.11  
Nancy 16.44  
Nantes 17.20

Nice 16.57  
Rouen 17.01  
Strasbourg 16.38  
Toulouse 17.20



HORAIRES D'ENTRÉE & SORTIE DE  
**CHABBAT VAÉRA**

A partir du dimanche 7 janvier 2024 Pose des Téléphones : 7h 34 Heure limite du Chema : 10h 50 Roch 'Hodech Chevat : jeudi 11 janvier 2024

Articles et contenu réalisés par le Beth Loubavitch | 8, rue Lamartine – 75009 Paris | Tél : 01 45 26 87 60 | Fax : 01 45 26 24 37 | [www.loubavitch.fr](http://www.loubavitch.fr)  
[chabad@loubavitch.fr](mailto:chabad@loubavitch.fr) | Association reconnue d'Utilité Publique, habilitée à recevoir les DONNS et les LEGS • Directeur : Rav S. AZIMOV

observant le contexte de la question de Moché. Moché avait été élevé dans la maison d'Amram, le fils aîné du plus âgé des fils de Lévi, dont la tribu s'était dévouée avec abnégation à préserver les enseignements et les traditions des Patriarches. Aussi, Moché avait-il été très certainement bien guidé, dans sa jeunesse, inviter à imiter les Patriarches et leur foi inconditionnelle en D.ieu, foi qu'ils avaient maintenue même soumis à des épreuves terribles.

Mais il savait aussi que D.ieu est un D.ieu de Bonté et de Miséricorde, que les Juifs sont Son Peuple et que leur souffrance dépassait toute justification rationnelle. C'est la raison pour laquelle, en toute candeur, il pleura, cria et supplia : « Ô D.ieu, pourquoi as-Tu maltraité ce peuple ? »

Le fait que D.ieu immortalisa ce cri de désespoir, en l'inscrivant dans la Torah, implique que la plainte de Moché n'était pas une plainte contre D.ieu mais plutôt autre chose.

D.ieu dit à Moché qu'omettre cette « autre chose » est la raison pour laquelle Son reproche commence par les mots : « Je suis D.ieu et Je suis apparu » ou littéralement ! « Et J'ai été vu ». Bien sûr, il est impossible de voir D.ieu car D.ieu ne possède pas de forme matérielle qui puisse être captée par notre sens de la vision. Mais en énonçant Sa révélation en ces termes, D.ieu indiquait qu'il est possible d'être certain de Sa réalité comme nous le sommes de ce que nous voyons avec nos propres yeux.

Le fait de voir quelque chose suscite en nous une impression très profonde : nous croyons ce que nous voyons. C'est pour cela que quelqu'un qui assiste à un événement, qui sera porté devant une cour de justice, ne peut être le juge de ce cas. Sa mémoire de ce qu'il a vu le rend

imperméable aux arguments des parties qui ne peuvent réussir à changer sa version des événements. (Par contre, quand l'on ne fait qu'entendre quelque chose de quelqu'un, un autre peut contester la véracité de ce que nous avons entendu, voire réussir à nous faire changer d'avis). Ainsi, D.ieu dit-il à Moché : « Bien sûr, tu crois en Moi. Tu as absorbé les enseignements de ta famille et tu ne doutes pas de Moi. Mais tu dois nourrir ta foi davantage encore, jusqu'à ce qu'elle soit si concrète que tu puisses virtuellement Me voir dans la création, jusqu'à ce que tu sois si sûr de Ma réalité que rien ne puisse ébranler ta conviction. Alors, tu ne seras plus troublé par les contradictions entre ta foi et ce qu'affirme ta raison ».

Oui, D.ieu désire que nous utilisions nos capacités intellectuelles pour établir une relation avec le monde et avec Lui. Et quand cet intellect affirme que quelque chose semble contraire à la voie dans laquelle D.ieu dirige le monde, nous ne devons pas occulter la vérité de ce que nous voyons. Nous devons nous exclamer vers D.ieu : « Pourquoi as-Tu maltraité ce peuple ? Pourquoi nous permets-Tu de souffrir ? Ne sommes-nous pas Ton Peuple Elu, Ton aîné ? Où est ta Compassion ? Où est ta Justice ? »

Mais en même temps, ces questions ne peuvent et ne doivent pas porter la moindre atteinte à notre foi absolue et inébranlable en la Vérité et la Bonté de D.ieu. Plus précisément, elles ne doivent pas interférer dans notre travail d'accomplissement de nos obligations dans les termes de la Volonté divine et de notre mission sur terre. Notre cri véhément et angoissé et les accusations que nous proférons à l'encontre de D.ieu doivent coexister avec notre empressement enthousiaste à accomplir Sa vo-

lonté et avec notre profonde gratitude pour l'occasion de l'accomplir.

Il est ainsi significatif que cette Paracha, tout au long de laquelle le Peuple juif est plongé dans les profondeurs de l'exil égyptien, soit appelée Vaéra, « J'ai été vu ». La leçon que nous devons en tirer est que nous devons refuser, avec entêtement, de nous réconcilier avec l'idée de rester, même une minute encore, en exil, et en même temps, nous devons refuser, avec entêtement, de laisser le fait que nous sommes en exil interférer avec ce que nous avons à y faire dans l'instant.

D'où devons-nous alors tirer la force de croire en D.ieu de façon si entière, comme si nous Le voyions réellement, alors que nous sommes dans les plus sombres moments de l'exil ? D.ieu répond à cette question dans Ses paroles qui suivent : « Je suis apparu à Avraham, Its'hak et Yaakov ». Les Patriarches possédaient cette foi que rien ne venait ébranler et étant leur progéniture, nous en avons hérité. Selon les lois d'héritage de la Torah, l'héritier n'a pas besoin de montrer quelque qualité particulière pour pouvoir hériter. Il hérite pleinement et entièrement par le simple fait qu'il est l'héritier.

Notre foi profonde et infinie en D.ieu est l'héritage que nous devons réclamer. Tout ce que nous avons à faire est de la nourrir et nous aussi verrons virtuellement D.ieu. Cette foi nous permettra de vivre les derniers moments de notre exil en implorant pour sa fin, tout en optimisant notre utilisation des moments restants. Par ce mérite, nous serons les témoins de l'accomplissement de la promesse divine selon laquelle : « La gloire de D.ieu sera révélée et toute chair la verra, ensemble » avec la Rédemption finale amenée par Machia'h.

## Etude du **RAMBAM**

### • DIMANCHE 7 JANVIER – 26 TÉVET

**Mitsva positive n° 247:** Il s'agit du commandement qui nous enjoint de nous porter au secours d'une personne menacée par un agresseur, même au prix de la vie de ce dernier. En d'autres termes, nous devons tuer l'agresseur s'il nous est impossible de sauver la personne menacée sans cela.

**Mitsva négative n° 293:** C'est l'interdiction qui nous a été faite d'avoir le moindre égard pour la vie d'un agresseur.

**Mitsva négative n° 297:** C'est l'interdiction qui nous a été faite de nous abstenir de sauver la vie d'un Juif, lorsque nous le voyons en danger de mort et d'anéantissement, s'il est en notre pouvoir de le sauver.

**Mitsva positive n° 182:** Il s'agit du commandement nous enjoignant de réserver six villes de refuge qui seront prêtes à accueillir tout homme ayant commis un homicide involontaire. Il faut aussi préparer l'accès à ces villes, en le maintenant en bon état et l'on n'y laissera pas d'obstacles empêchant le fugitif d'échapper à ses poursuivants.

### • LUNDI 8 JANVIER – 27 TÉVET

**Mitsva positive n° 181:** Il s'agit du commandement nous enjoignant de briser la nuque d'une génisse si nous trouvons un mort

dans un champ, dont on ne connaît pas le meurtrier.

**Mitsva négative n° 309:** C'est l'interdiction qui nous a été faite de semer et labourer le bas-fond sauvage où on a brisé la nuque de la génisse.

**Mitsva négative n° 298:** Il nous est interdit de laisser les sources de danger ou des obstacles dans le domaine public et privé, pour éviter qu'ils ne soient la cause d'accidents mortels pour des hommes.

**Mitsva positive n° 184:** Il s'agit du commandement nous incombant d'éloigner toute embûche, tout danger qui pourrait menacer la sécurité de tous les endroits où nous demeurons, c'est-à-dire que nous devons construire une barrière autour des toits, puits, fossés et endroits similaires pour que personne n'y ou n'en tombe.

### • MARDI 9 JANVIER – 28 TÉVET

**Mitsva négative n° 299:** C'est l'interdiction qui nous a été faite d'induire son prochain en erreur par un conseil

**Mitsva positive n° 202:** Il s'agit du commandement qui nous a été enjoint de décharger une bête qui succombe sous son fardéau, dans le champ.

Extrait  
du Séfer  
Hamitsvot  
(Maïmonide)

Une étude  
quotidienne  
instaurée par  
le Rabbi pour  
l'unité du  
peuple juif



## USINE DE JUDAÏSME

Le Rabbi nous avait conseillé, après la guerre de Kippour en 1973, d'établir notre usine en Israël afin de fortifier le pays et de procurer du travail aux nombreux immigrants fraîchement arrivés de Russie. Cependant, nous savions que le Rabbi n'avait pas seulement l'intention de nous voir engranger des bénéfices matériels, il souhaitait aussi que nous représentions des exemples vivants de Juifs pratiquants pour devenir une source d'inspiration pour les autres.

Effectivement, dans le cadre de nos affaires, nous avons la possibilité de visiter des endroits et d'influencer des gens que d'autres ne pouvaient contacter. Des hommes politiques juifs aussi venaient visiter notre usine et j'en profitai pour leur proposer de mettre les Téfilines et ainsi renforcer leurs liens avec le judaïsme. Avant et après ces visites, j'envoyai des rapports au Rabbi qui, souvent, nous guidait dans la façon d'agir.

Un jour, Moché Katsav amena un visiteur de première importance : Lord Marcus Sieff d'Angleterre, directeur des magasins Marks & Spencer, président de l'Institut Weizman et chaud partisan de l'économie israélienne. Il était curieux de mieux connaître les produits textiles que nous avons inventés puisque lui-même vendait des tissus pour vêtements et pour mobilier. Certainement, cette visite pourrait permettre un développement considérable de nos activités. On nous avait avertis auparavant de rester très discrets sur sa visite en Israël afin de préserver sa sécurité. Il était accompagné par le professeur Sella de l'Institut Weizman. Après un petit déjeuner léger, nous avons procédé à un tour de notre usine.

Nous travaillions justement sur une sorte de velours, Flocktex, qui avait la capacité de bloquer la lumière du soleil. Cela l'impressionna beaucoup et il nous prédit un très grand succès, ce qui nous reconforta car, jusque-là, nous n'avions

encore perçu aucun bénéfice de cette trouvaille. - Que puis-je faire pour vous ? demanda-t-il, persuadé que nous demanderions son aide pour la publicité de notre produit et son marketing.

Le velours est très apprécié en Grande-Bretagne et notre produit était prometteur. Mais ce que je lui demandai le déconcerta :

- Lord Sieff, venez mettre les Téfilines !

Moché Katsav et le professeur Sella éclatèrent de rire. Lord Sieff ne cacha pas sa surprise :

- Téfilines ? Cela fait 54 ans que je ne les ai pas mis, c'est-à-dire depuis ma Bar Mitsva !

Après un moment d'hésitation, il accepta, mit les Téfilines, se rappelant vaguement des bénédictions. Le photographe prit quelques clichés et nous avons récité ensemble le Chema. Comme il était un parfait gentleman, très british et bien élevé, il nous remercia courtoisement pour cette occasion de renouer avec la tradition.

Le reste de la visite se passa sans incident mais, le lendemain, je fus choqué de découvrir une photo de moi mettant les Téfilines au Lord, en première page du journal ! J'étais très inquiet, on nous avait bien spécifié qu'aucune publicité ne devait filtrer sur la visite du Lord en Israël avant qu'il ait quitté le pays ! Je téléphonai au photographe mais il ne répondait pas. J'appelai le professeur Sella et je commençai à m'excuser en insistant que j'avais bien respecté les consignes de sécurité mais, à ma grande surprise, il répondit que je n'avais pas à m'excuser : la veille, le photographe lui avait demandé la permission de publier la photo et Lord Sieff qui avait entendu la question, avait répondu que cela ne le dérangeait pas du tout, bien au contraire !

\* \* \*

Une autre fois, un membre de la Knesset nommé Ehoud Rassabi, représentant du parti Shinouï (« Changement », très laïc et opposé à toute pratique religieuse) visita notre usine. Il amenait un groupe pour donner un exemple de Juifs pratiquants travaillant honnêtement. Après la visite de l'usine, nous nous sommes assis pour manger ensemble et on me demanda comment j'étais venu m'installer en Israël.

J'expliquai que j'étais passé devant le Rabbi de Loubavitch avant Yom Kippour, selon la tradition, pour recevoir un morceau de Léka'h (gâteau au miel) et que c'était lui qui nous avait suggéré de nous installer en Israël. A ce moment, une des dames présentes me corrigea : « Non, pas Léka'h mais Leïkeur ! ». Cette dame était connue pour ses prises de position très antireligieuses et je m'étonnai donc de son accent clairement polonais. Il s'avéra qu'elle était en famille avec un Sofer (scribe) très connu de Brooklyn, qu'elle était née à Méa Shéarim (le quartier religieux de Jérusalem) mais était devenue « la honte de la famille » avec ses déclarations et son style de vie provocateurs.

Avant de partir, elle me prit à part :

- J'habite à Ashkelon et je siège au Conseil Municipal ! Si jamais une école Loubavitch a besoin d'aide là-bas, signalez-le-moi et je m'en occuperai !

(On me confirma par la suite qu'elle avait effectivement, à la surprise générale, aidé à la construction d'une école Loubavitch dans sa ville).

A la fin de la visite, j'interpelai Ehoud qui, lui, venait d'une famille yéménite traditionnelle et lui proposai :

- Venez, on va leur montrer comment mettre les Téfilines !

Sans hésiter, il releva la manche de sa chemise, mit les Téfilines (qu'il savait très bien mettre tout seul) puis d'autres membres de la délégation en firent autant et nous avons pris une photo. Je leur offris à chacun un très joli livre de Tehilim (Psaumes) en cuir. Ils se proclamaient antireligieux mais avaient accepté avec empressement de mettre les Téfilines. Par la suite, j'envoyai à Ehoud la photo de lui couronné avec les Téfilines et il m'annonça qu'il l'avait fièrement posée sur son bureau à la Knesset : « Mes collaborateurs m'ont tous demandé de l'enlever mais j'ai insisté pour la garder ! ».

On peut adhérer au parti Shinouï mais changer - pour le bien !

**Reb Méir Zeiler**

A Chassidisher Derher N° 137

Traduit par Feiga Lubecki

## ETINCELLES

### DE MACHIA'H

#### CORPS ET ÂME

*Un verset prophétique enseigne (Osée 6:2) : « Il nous fera revivre après deux jours ; le troisième jour, Il nous redressera et nous vivrons devant Lui ».*

*Les Sages interprètent les « deux jours » comme faisant référence à ce monde-ci et au monde futur, au sens d'au-delà. En revanche, le « troisième jour » correspond au monde de la résurrection, le plus haut des degrés qui suivra la venue de Machia'h. Ce dernier niveau est radicalement différent des deux précédents car le corps et l'âme partagent alors le même enthousiasme pour le service de D.ieu. C'est là le but ultime de la création.*

*(d'après les Iguerot Kodech du Rabbi de Loubavitch, vol. IV, p.452) H.N.*

## Etude du RAMBAM

**Mitsva positive n° 203:** Il s'agit du commandement qui nous a été enjoint d'aider un homme à relever une charge sur sa bête ou sur lui-même s'il est seul, après qu'elle ait été déchargée par nos soins ou par quelqu'un d'autre.

**Mitsva négative n° 270:** Il nous est interdit d'abandonner celui qui, en chemin, succombe sous son fardeau. Au contraire, nous devons l'aider en le déchargeant de son fardeau jusqu'à ce qu'il puisse le réinstaller et nous devons soulever avec lui sa charge jusque sur son dos ou sur celui de sa bête.

- **MERCREDI 10 JANVIER – 29 TÉVET**
- **JEUDI 11 JANVIER – 1<sup>er</sup> CHEVAT**

**Mitsva positive n° 245:** Il s'agit du commandement qui nous a été enjoint en ce qui concerne la loi de l'achat et de la vente: c'est-à-dire de quelle manière se pratiquent une acquisition et une vente entre les vendeurs et les acheteurs.

- **VENDREDI 12 JANVIER – 2 CHEVAT**
- **SAMEDI 13 JANVIER – 3 CHEVAT**

**Mitsva négative n° 250:** Il nous est interdit de léser notre prochain lors d'une transaction commerciale, qu'il s'agisse d'un achat ou d'une vente.

# La Hala'ha DE LA SEMAINE

## EST-IL RECOMMANDÉ DE CONSIDÉRER SES PARENTS COMME DE SIMPLES AMIS ?

Il est bon que des relations saines et amicales se développent entre les parents et les enfants. Cependant, les enfants ne doivent pas considérer leurs parents comme de simples amis : ils doivent trouver des amis parmi les enfants de leur âge mais les parents doivent rester des parents.

La Torah nous demande de les respecter et de les craindre. Ceci prouve qu'une certaine distance doit être instituée afin que les parents gardent leur rôle de conseiller sur lesquels les enfants peuvent s'appuyer.

Le rôle des parents est de montrer à l'enfant les limites à ne pas dépasser. Ils sont le point d'ancrage, l'exemple à suivre – ce qui n'empêche évidemment pas une certaine complicité et un lien très fort. Les parents montrent à l'enfant le droit chemin.

L'enfant peut évoquer devant un ami des points qu'il reproche à un professeur mais le parent rappelle à l'enfant qu'il doit respecter ce professeur. Le parent écoute les doléances de l'enfant mais, en même temps, lui indique qu'il doit respecter l'autorité.

De même, les parents éviteront d'impliquer l'enfant dans leurs problèmes : c'est eux qui doivent prendre leurs responsabilités et ce n'est pas à l'enfant de leur donner des conseils.

Cependant, les parents doivent aussi faciliter à leurs enfants le respect de la Mitsva de les honorer et ne pas leur rendre cette Mitsva trop difficile !

F.L. (d'après Rav Yossef Yits'hak Bistrizky  
Sichat Hachavoua N° 1884)



# LEADER CASH

Du choix et des prix bas !

## MAGASINS CASHER AU SERVICE DE LA COMMUNAUTÉ

- Paris 16<sup>e</sup> : 86 rue d'Auteuil
  - Paris 19<sup>e</sup> : 82 rue Petit
  - 92300 Levallois : 81 rue Jules Guesde
  - 93220 Gagny : 71 Avenue Henri Barbusse
  - 94410 S. Maurice : 56 bis Av. du MI de Lattre de Tassigny
- Beaucoup de choix • Prix défiant toute concurrence  
• Accueil chaleureux • Livraison gratuite

Une équipe  
chaleureuse  
et dynamique

Ouvert du dimanche au jeudi de 8h à 21h – Le vendredi de 8h jusqu'à 1h avant Chabbat

## BOUTARGUE MAZOUZ FRÈRES

La Boutargue... Par excellence

Livraison gratuite à domicile ou au bureau  
sur Paris à partir d'1kg de boutargue

☎ 01 40 03 65 65

145, rue Manin - 75019 Paris



Expédition dans toute la France

e-shop : [www.boutargue-mazouz.com](http://www.boutargue-mazouz.com)

Boutargue de Thon, Boutargue à la Truffe, Ventrèche de thon, Anchois prestige  
Coffrets cadeaux Chabbat, Coffrets cadeaux Entreprises...

# SibelEnergie

Panneaux photovoltaïques  
Pompe à chaleur

## Rejoignez-nous !

Nous recrutons des conseillers et des téléconseillers énergétiques.  
N'hésitez pas à nous contacter par WhatsApp au : **06 58 50 64 62**  
Bureaux à Charenton-Le-Pont



LES MEILLEURES VIANDES  
GLATT CACHER  
LIVRÉES CHEZ VOUS EN 48H  
BŒUF • VEAU • AGNEAU • VOLAILLE  
NOUVEAU • DINDE & CANARD  
[www.michafood.com](http://www.michafood.com)



## ROSETTA

TRATTORIA ITALIENNE

\* ROSETTA 9 \*

3 RUE GEOFFROY-MARIE 75009

01.47.70.00.76

\* ROSETTA 17 \*

73 RUE DE PRONY 75017

01.45.74.54.74



OUVERTURE PROCHAINE

\* ROSETTA BASSARI \*

PARIS CENTRE

📱 : @GRUPPOROSETTA

\* SOUS LE CONTRÔLE DU BETH DIN DE PARIS \*



Orpi Optimum  
Rudy HAROSCH  
9 rue de Barbette – Paris 3<sup>e</sup>

3 Agences à votre service  
Marais – Buttes Chaumont – Jourdain/Belleville

Simplifiez-vous la vie,  
la gestion complète de vos biens  
avec assurance loyers impayés

Estimation offerte  
sous 48h

Tél : **01.42.00.02.02**

[optimum@orpi.com](mailto:optimum@orpi.com)

3 mois d'honoraires de gestion offerts avec le code : SIDRA



LE NUMERO 1  
DE LA COMMUNAUTÉ

Prise de RDV :  
Feivel Basanger  
**01 41 83 19 23**  
**06 21 65 58 71**  
€ 8 – sur présentation de la Sidra

32-36 rue de Stalingrad  
93310 Le Pré S. Gervais

## Carrosserie Peinture

Mécanique-Pare-brise

FRANCHISE OFFERTE

(voir conditions au garage)

VÉHICULES DE REMPLACEMENT



Spécialiste de vos retours de leasing

Agréé réparateur véhicules

hybride et électrique

(norme NF C18-550)

BORNE DE RECHARGE RAPIDE SUR PLACE ☎ **07.62.00.60.99**

☎ **01.57.42.57.42**

demandez shmouel

[directauto@orange.fr](mailto:directauto@orange.fr)

43 Chemin des vignes-93000 Bobigny  
[www.direct-auto.fr](http://www.direct-auto.fr)



ATELIER  
REPARATION

☎ **07.62.00.60.99**

ACHAT VENTE

☎ **07.67.17.39.84**

